Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212203699-20260710-2026_037-DE

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le dix du mois de juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CORBEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 juillet 2026.

Présents : CORBEL Guy - DESAINT DENIS Françoise - DESAINT DENIS Adeline - DESCHAMPS Marie-Noëlle - ÉON-SALABERT Fanny - HAGUET Guillaume - MEUNIER Romain - PERRAULT Stéphane - POINÇU Sandra - RENAULT Ludovic - SAMSON Pierrick - SAUX Frédéric - VELY Isabelle

Absents : SPILEMONT Juliette (pouvoir à VELY Isabelle) - FIERDEHAICHE Frédéric (pouvoir à POINÇU Sandra) - HAGUET Guillaume.

Madame Fanny ÉON-SALABERT est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-037 - Nomination d'un élu référent pour la Stratégie Familles 2026-2030 portée par la Communauté d'agglomération Lamballe Terre & Mer.

Vu la Convention Territoriale Globale (CTG) conclue entre Lamballe Terre & Mer et la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes-d'Armor ;

Considérant que cette convention vise à renforcer la coordination des politiques publiques en faveur des familles, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité ;

Considérant que Lamballe Terre & Mer sollicite chaque commune afin de désigner un référent territorial « Familles » chargé d'assurer le lien entre la commune et l'intercommunalité sur ces thématiques ;

Considérant que **Mme Fanny ÉON-SALABERT** s'est portée candidate pour exercer cette mission ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE Mme Fanny ÉON-SALABERT** en qualité de référente territoriale « Familles » auprès de Lamballe Terre & Mer, pour la durée du mandat ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Guy CORBEL

MAIRIE DE TREMEUR
Côtes d'Armor

La secrétaire,
Fanny ÉON-SALABERT